

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 21 (1883)

Heft: 3

Artikel: Histoire d'un foulard et d'un cache-nez : [suite]

Autor: Lieutier, Nelly

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

coumeint l'avai dza étai tondu pè cllião dzeins dè plionma et que l'étai on tot malin, l'eut bintout ruminâ 'na malice po avai sa consurta bon marts.

Fasai tsaud ; martsivè ào redou dão selao, et fut bintout tot ein nadze; assebin l'intré dein on cabaret po bairè quartetta, doutè sa roulière po trairè sa veste que met dein son bissat et sè remet ein route, son bâton su l'épaula et lo bissat peindu ào bet dão bâton.

Arrevâ devant la maison iò démâorâvè l'avocat, Nicolâ eimpougne on espèce dè mécanique ein fai, cllioulâie pè on bet su la porta, et rolhié avoué l'autro bet su onna grossa tête dè clliou rivâ, que cein fasai dâi zonnâïès à tot réveilli dein la barqua, et on espèce dè comis vint àovri.

— Monsu l'avocat est-te quei ? se fâ Nicolâ.

— N'est pas onco lévâ, se repond l'autro, que lâi volliâi-vo?

— C'est que mè farâi bin pliési dè lo vairè, se lâi dit noutron lulu, ein faseint état dè sè détserdzi dè son bissat, coumeint se l'étai bin pésant.

Lo comis, que sè peinsè que Nicolâ apportè oquie à fricottâ, fâ lo galé avoué li, lo fâ eintrâ dedein et lâi baillé mémameint onna chaula; et va criâ l'avocat ein lâi deseint qu'on pâysan lo démandâvè, et que faillai vito veni, vu que cé l'homo avai on fin bocon dein son bissat.

L'avocat sè vitè à la couâite sein pi mettrè sè dzerrotîrs et quand l'a vu le bissat et que Nicolâ lâi a de que lo volliâvè consurtâ, lo fâ dédjonnâ avoué li, que ma fâi lo gaillâ s'est goberdzi ào tot fin et s'ein est pifrâ po tant qu'âo né, tot ein déveseint dão procès ein quiesction, après quiet l'avocat lâi a écrit la consurta su on mot dè beliet, po que Nicolâ la pouéssè montrâ à sa fenna.

— Ora, diéro est-te ? se fâ lo pâysan.

— Eh ! mon pourro ami, n'est rein, se repond l'avocat, que peinsavè ào bissat.

— Eh bin, ne pu férè què dè vo remachâ millè iadzo, se fe Nicolâ ein pregneint lo bissat et ein lo détatseint ; mà dites-vâi : est-te que 'na lâivra vo farai pliési ? dites lo mè sein complimeint ?

— Oh ! vo z'êtes trâo bon ! se lâi repond l'avocat que s'atteind à vairè dué grantès z'orliès sailli dão bissat ; eh bin, frantsemeint, onna lâivra n'est pas dè refus.

— Eh bin, se fâ Nicolâ, se per hazâ y'ein accroso iena, vo z'êtes sù que l'est por vo.

Et ein lâi deseint cein, soos sa veste dão bissat, la fâ teni à l'avocat, tandi que trait sa roulière po poâi remettre la veste, et quand l'est tot revetu, s'ein va ein remacheint l'avocat, qu'est bin tant ébaubi su dô momeint, que ne sâ pas què derè, mà que passè sa colère ein après, su lo pourro diablio dè comis que lâi avai met dein la téta que lâi volliâvè avai oquie à frecassi.

Histoire d'un foulard et d'un cache-nez.

II.

Catherine regarda le cache-nez, qui était en cachemire fin et doux au toucher ; puis ses yeux tombèrent sur la petite pièce d'or, et alors, tout doucement et sans rien ajouter, elle détacha le foulard attaché par Georgette, le fit lentement glisser sur sa poitrine et le remit entre les mains du jeune monsieur.

— Mais vous ne mettrez pas l'autre aussi bien que la demoiselle, dit-elle avec une sorte de regret.

— Oh si ! tu vas voir ! reprit le jeune homme avec enfantillage. Et, d'une main que sa bonne volonté ne rendit pas trop maladroite, il mit sa large et longue écharpe autour du cou de l'enfant, la ramena sur la poitrine comme l'avait fait Georgette, mit dans la main de la petite la pièce d'or qu'il lui avait promise, et il allait s'éloigner lorsqu'une réflexion le retint un moment à la même place.

Catherine, toute heureuse, lui fit une belle révérence et s'élança en avant.

— Merci, monsieur, [Dieu vous le rende] s'écria-t-elle en prenant sa course.

— Veux-tu le dispenser de ce soin et me le rendre toi-même ? demanda l'étranger en retenant de nouveau la petite fille.

Celle-ci le regarda avec un air étonné et interrogateur.

— Laisse-moi, à mon tour, te donner un baiser sur le front, comme elle, ajouta-t-il plus bas, en se parlant à lui-même.

— Ça n'est pas bien difficile, et je vous dois bien ça, dit l'enfant sans s'émouvoir. Mais dépêchez-vous à m'embrasser puisque ça vous fait plaisir, parce que j'arriverai après les autres et que je serai grondée.

Et d'un geste que sa spontanéité rendait gracieux, la petite renvoya un peu en arrière le léger capuchon qui lui recouvralt la tête, et elle présenta à l'étranger son petit visage triste et décoloré par le froid.

Le jeune homme la regarda avec un attendrissement douloureux.

Il porta vivement les lèvres sur son front à l'endroit où il avait vu Georgette lui donner un baiser, et il s'éloigna aussitôt, rejoignant le vieillard, qui était resté à quelques pas, témoin muet de toute cette petite scène.

— Tu es un véritable enfant, Léopold, dit ce dernier au moment où son compagnon venait de se rapprocher de lui. Je n'ai voulu en rien intervenir dans ce que tu viens de faire et je ne désapprouve même pas ta générosité envers cette enfant malade et pauvre ; mais tu sembles mêler à tout cela un sentiment qui, je te l'avoue, me paraît incompréhensible.

Léopold releva sa tête baissée et regarda le vieillard en souriant.

— Je sais, père, que tu m'as toujours reproché d'être un peu étrange, reprit-il, mais chacun voit les choses suivant sa nature et ses impressions, et j'ai été si touché par l'action de cette jeune fille, de cette enfant même, qu'il me sera impossible de n'en pas conserver longtemps le souvenir.

— Et c'est pour le rendre impérissable que tu as échangé ta large écharpe de voyage contre le mince foulard de cette enfant inconnue ? demanda le père avec un air narquois.

Léopold rougit comme une jeune fille surprise à effeuiller une marguerite.

— Je n'avais pas besoin de cela, père, murmura-t-il, mais il faut me pardonner de ramasser en passant cette petite épave, comme tu ramasses, toi, une lave précieuse tombée d'un volcan, ou comme tu cueilles une fleur rare et inconnue sur les flancs d'une montagne escarpée.

— Ce que c'est que d'apprendre aux enfants à raisonner, dit le vieillard ; ils ne tardent pas à vous battre avec vos propres armes, et l'on se sent sans forces pour les combattre. Heureusement que, chez toi, les impressions ne sont pas tenaces, et celle-ci s'évaporera comme tant d'autres. Avant que notre voyage en Suisse soit terminé, parions que le foulard sera mis aux chiffons auxquels on ne pense plus !

— Eh bien ! j'accepte, père, reprit le jeune homme, et non pas à la fin de notre voyage, qui ne durera que quelques mois ; mais après dix ans, permets-moi de m'accorder la première chose que je te demanderai en te présentant ce foulard ?

— Je ne cours pas grand risque, mon enfant. et je te fais sans peine la promesse que tu me demandes, repr

en riant le père.

Et sans s'attarder davantage, car la nuit commençait à devenir noire et froide, les deux voyageurs gagnèrent rapidement le village et l'auberge dans laquelle ils avaient laissé leurs bagages.

Il y a grande fête à l'hôtel du riche banquier Amistroff. Les fenêtres, largement illuminées, envoient, jusque sur le trottoir opposé du boulevard Haussmann, des reflets brillants qui attirent les regards curieux des passants.

(A suivre.)

Nous venons de recevoir l'*ANNUAIRE DU COMMERCE SUISSE, POUR 1883*. A l'apparition de chaque nouvelle édition de cet ouvrage, d'environ 2000 pages, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la persévérence de ses éditeurs, MM. Chapalay et Mottier, à Genève, dans une entreprise aussi considérable et qui demande tant de soins et d'exactitude, tant d'innombrables détails. Cet *Annuaire* est si complet, si riche en renseignements de toute espèce, qu'il ne semble pas que celui qui a le moindre commerce, la moindre industrie, les moindres relations d'affaires, puisse s'en passer; aussi le voyons-nous prendre de plus en plus sa place dans tous les bureaux, hôtels, pensions, etc., où il est sans cesse feuilleté. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la table des matières pour se rendre compte de l'importance et de l'utilité d'un pareil travail, qui est équivalent, dans son ensemble, à tous les guides cantonaux réunis. C'est assez dire combien de noms, de professions, d'industries, d'établissements et institutions divers, d'autorités fédérales, cantonales, communales, d'administrations, postes, télégraphes, douanes, etc. etc., avec leurs tarifs, s'y trouvent mentionnés. Et comme il y a tant de gens qui recherchent des adresses, des relations commerciales, des débouchés pour leurs produits, des fournisseurs, etc., etc., il n'est pas de jour où le livre que nous nous empressons de recommander ne rende quelque bon service.

Boutades.

Buloz, le fondateur de la *Revue des Deux-Mondes*, était borgne. Murger, qui avait eu à se plaindre de lui, fit ainsi son épitaphe anticipée :

Vienne la mort le réclamer,
Il ne la fera pas attendre:
Il n'aura qu'un œil à fermer
Et n'aura point d'esprit à rendre.

Méry, qui se plaisait aux paradoxes, soutenait un jour, dans un salon, qu'il n'avait jamais rencontrée de femmes laides.

— La vérité est que toutes les femmes sont des anges, ajoutait-il.

Une dame l'interrompit en riant.

Cette dame avait le nez horriblement aplati et camard. Elle en prenait galamment son parti et était la première à rire de cette difformité.

— Et moi, monsieur, s'écria-t-elle, me direz-vous aussi que je suis un ange ?

— Certainement, madame, fit Méry, sans se déconcerter, un ange, tombé du ciel... Votre malheur, c'est d'être tombée sur le nez.

Un jeune campagnard, tout récemment entré au service de Madame B***, à Lausanne, est envoyé

chez une des connaissances de cette dernière, demeurant à la campagne.

— Allez, chez madame R***, lui dit sa maîtresse, demandez au concierge où elle se trouve en ce moment et combien de temps elle doit y rester, car je dois lui faire parvenir une communication pressante.

Le jeune homme revient au bout d'une heure :

— Le concierge m'a répondu que Mme R*** est à son lit de mort, mais il n'a pas pu me dire pour combien de temps.

Problème.

Un jour Bacchus, ayant vu que Silène
Dormait profondément, prit sa coupe et, sans gêne,
Dans le cellier, à l'aise il s'attabla,
Près d'une amphore pleine
Où reposait un vieux vin, qu'avec peine
Son ami conservait pour des jours de gala.
Il but pendant le triple du dixième
Du temps qu'à boire seul Silène eut employé
Pour vider l'amphore elle-même ;
Mais Silène survint, et son chagrin extrême
Dans le reste du vin est aussitôt noyé.
Quand l'amphore fut vide,
Avec regret Bacchus vit que sa part
Du précieux liquide
N'avait été que juste le quart
De celle de Silène.
Si tout d'abord, d'une commune haleine,
Chacun buvant à sa façon,
Ils s'étaient réunis, ils auraient mis, dit-on,
Huit quarts d'heure de moins pour épouser l'amphore.
Comment l'a-t-on su ? Je l'ignore.
On veut, d'après cela, trouver exactement
Le temps que chacun d'eux eût mis séparément,
Si, buvant seul, de la même manière,
Il avait mis à sec l'amphore tout entière.

PRIME : 1 paquet de beau papier à lettres.

La livraison de janvier de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Machiavel, d'après un livre récent, par M. Marc Monnier. — Une histoire comme les autres. — Nouvelle, par M. Auguste Glardon. — Laybach et le peuple slovène. — Notes de voyage, par M. Louis Léger. — Thérèse Gautier. — Etudes de mœurs genevoises, par J. des Roches. — Emerson, sa vie et son œuvre, par Léo Quesnel. — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

THÉATRE. — Demain, dimanche, 21 janvier. A la demande générale, une dernière représentation de HERNANI, pièce en 5 actes, par V. Hugo; Jobin et Nanette, comédie-vaudeville en 1 acte. Ordre : 1^e Hernani; 2^e Jobin.

Bureau à 7 h ; rideau à 7 1/2 h.

Papeterie L. MONNET

Assortiment de registres, presses à copier, copie de lettres. Impression de têtes de lettres, de raison commerciale sur enveloppes, de cartes de commerce, visite, etc.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie